

LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

*Entretien avec M. CHAUVEL, Ambassadeur de France,
le jeudi 1er juillet 1954, à 15 h. 30.*

M. Chauvel est venu de Genève passer quelques heures à Berne. Il m'a demandé un entretien, au cours duquel il me renseigne sur la conversation qui a eu lieu le 23 juin à l'Ambassade de France entre M. Chou En-lai et M. Mendès-France. Cet entretien s'est déroulé d'une manière satisfaisante. Si aucune décision n'a été prise, on n'a pas reculé. Les deux interlocuteurs ont confirmé que le but poursuivi était le rétablissement de la paix en Indochine et qu'ils étaient prêts à continuer les pourparlers.

D'après un compte rendu écrit dont j'ai eu connaissance confidentiellement après cet entretien, M. Chau En-lai aurait précisé que le rétablissement de la paix en Indochine est le seul but poursuivi par la délégation chinoise, qui n'a pas d'autre ambition et ne pose pas de conditions. En revanche, la Chine est opposée à l'extension et à l'internationalisation du conflit. Elle refuse, d'autre part, d'être l'objet de menaces ou de provocations. Elle ne craint pas les menaces et ne les reconnaît pas pour des procédés de négociation. Les Chinois se contentent de faire des efforts pour rapprocher les deux parties et les aider à parvenir à un accord pacifique. Pour M. Chou En-lai, il convient pour commencer de conclure un armistice. Les aspects militaire et politique sont étroitement liés. Mais pour le moment, c'est de l'aspect militaire qu'il s'agit. Les questions politiques viendront ensuite. La cessation des hostilités répondrait aux aspirations des peuples de l'Indochine et de la France, comme à celles des peuples du monde entier. Les trois pays de l'Indochine se trouvent également en état de guerre. Ils ont également besoin d'un armistice et veulent l'indépendance et l'unité. Le Gouvernement français a exprimé sa



volonté de reconnaître cette indépendance. La Chine est prête à voir les trois pays demeurer dans l'Union française s'ils le désirent. La situation n'est cependant pas exactement la même pour chacun des trois Etats. Les solutions envisagées doivent en tenir compte. Au Vietnam, l'armistice sera suivi d'élections libres qui ouvriront la voie à l'unité. Les Vietnamiens se donneront eux-mêmes le régime qui leur convient. Au Laos et au Cambodge, les gouvernements royaux actuels peuvent être reconnus si c'est ce que désirent les peuples de ces deux pays. Le Laos et le Cambodge peuvent faire figure de pays nouveaux du sud-est asiatique, comme l'Inde et Indochine. Mais la Chine ne veut pas qu'ils deviennent des bases d'agression américaines et ne pourrait se désintéresser d'une telle évolution. Au cours de ses entretiens avec les Ministres des affaires étrangères du Laos et du Cambodge, ceux-ci ont dit à M. Chou En-lai qu'ils désirent aussi éviter une évolution de ce genre. M. Pham-Van-Dong est également prêt à reconnaître la souveraineté, l'indépendance et l'unité du Laos et du Cambodge. La situation politique présente des différences dans chacun des trois pays. Au Vietnam, il y a deux gouvernements. Il n'est pas possible de tracer une frontière entre les zones qui relèvent de chacun d'eux. Des élections auront lieu après l'armistice. Il faudrait que les deux gouvernements se rapprochent. La Chine ne pourrait admettre les tentatives de Bao Dai de provoquer une intervention de l'ONU. Au Cambodge et au Laos, l'unité doit être également réalisée par des élections, mais il faudrait que les Gouvernements royaux reconnaissent l'existence de mouvements de résistance nationaux. Leur unification en dépend. Il doit y avoir des conversations directes entre les gouvernements et les mouvements de résistance. Une autre question est celle de la présence dans ces deux pays de forces étrangères et de personnel militaire. Ceux-ci doivent être évacués. M. Chou En-lai

se prononce pour des négociations directes entre la France et le Vietminh. Les autres délégations doivent s'efforcer de contribuer au progrès de ces négociations.

M. Mendès-France répond aux différentes questions traitées par M. Chou En-lai. Il est favorable à l'idée qu'au Vietnam les deux gouvernements cherchent à prendre contact, bien que ce soit difficile. L'unité du territoire doit être réalisée, ce qui ne sera possible qu'à la longue. Il doit y avoir deux étapes, comme M. Chou En-lai l'a dit: l'armistice et le règlement définitif. Pour le moment, il faut, pour commencer, faire cesser les hostilités. La question du regroupement doit être l'objet principal des prochains travaux. M. Mendès-France partage l'avis de M. Chou En-lai que des bases américaines ne doivent pas être créées au Laos et au Cambodge. Selon lui, il n'est pas question d'en créer.

La conversation continue sur ces différents points. M. Chou En-lai insiste pour que la France s'emploie au rapprochement des deux Gouvernements du Vietnam au lieu de les opposer. Il ne peut s'agir pour le moment que de contacts et non de coopération. En vue de l'armistice, de grandes zones de regroupement devraient être fixées afin d'avoir une base pour les négociations diplomatiques. M. Mendès-France souligne qu'un accord militaire devrait intervenir dans un délai de trois semaines.

M. Chauvel me renseigne ensuite sur les derniers développements à Genève. Il a eu des contacts directs avec des représentants du Vietminh. Mais il est très difficile de discuter avec eux. Ils sont horriblement méfiants et on ne sait jamais quel est le fond de leur pensée. Jusqu'à présent, on n'a guère avancé. M. Chauvel ne serait pas inquiet s'il n'y avait pas le délai d'un mois, expirant le 20 juillet, dans lequel M. Mendès-France s'est obligé à mettre fin aux hostilités.

Les Ministres reviendront bientôt à Genève et reprendront eux-mêmes les négociations. Lui-même est très isolé à Genève. Sir Lionel Lamb, Ambassadeur à Berne, qui dirige la délégation britannique, ne se rend à Genève que pour les séances. Il continue à habiter Berne.

L'évacuation de la zone sud du delta était envisagée depuis un temps relativement long déjà.

Sur une question précise que je lui pose, M. Chauvel me répond qu'on envisage, plutôt que des zones de regroupement où le contrôle serait très difficile à organiser, un partage du Vietnam par une ligne à tracer sensiblement au-dessus de Hué.